

Réunion acteurs tourisme et élus CDC

Le 16/12/2009 à 20h30

Salle polyvalente CHANDOLAS

Excusés

Mesdames, Messieurs, Vincent Orcel (ADT), Benoît Perrusset (directeur CDC), Laurent Sabatier (Régie), Sylvie Allamel (Régie), Stéphane Reboul (régie), Philippe deschanel (Régie), (Audrey Grenier (directrice piscine La perle d'eau), Muriel Brahic (OIT), Ulla Falke (CDC), Sylvie Rouvière, Maria Laurent, Claude Jobard, Henri Blanc

Présents

- Françoise Pujade (présidente CDC), Alain Mahey (maire de Chandolas), Hubert Lepoitevin (Président Régie), Régine Lemesre (Vice présidente CDC), Pierre Landraud (Vice président Régie), Maryline Bernard, Nathalie Farineau, Marlène Deydier (OIT),

- Jean Luc ROUX (Valgorge), Dominique Rignanes (Chandolas), Jean Charles Lardon (Joyeuse), Marie Thérèse Vedrines (Joyeuse), Véronique Revuelta (St Genest de Beauzon), Bernard Pujade (Ribes), Jean Vannière (Rosières), Geneviève Quievreux (Beaulieu/Joyeuse), Jean paul Robert (Lablachère), Bernard Badaroux (Lablachère), Daniel Berthola Thevenon (Dompnac), Nathalie Tourre (Joyeuse, Marie claire Paquelet Gardès (Joyeuse), Michel Lequerrec (Ribes), Jean Marc et Sylvie Moutet (Lablachère), Jean Louis Tourveille (Payzac), Jacky Thibon (Chandolas), Alain Trouillas (Lablachère), Raphael Lecerc (Lablachère), Gilles Crémades (Sanilhac), Carole Pascal (Joyeuse), Arlette Trinquier Fage (Dompnac), Antoine Waldschmidt (Beaumont), Patrick Fournet (Rosières), Alexandre Faure (Vernon), Sylvie Labriet (Beaumont).

Mr Mahey, Maire de Chandolas, ouvre la réunion. Il remercie les personnes présentes ce soir. Il se réjouit de nous recevoir dans sa commune et donne ensuite la parole à la Présidente de la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie, Françoise POUJADE.

Françoise Pujade salue l'assemblée, et insiste sur les nouvelles compétences prises récemment par la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie (économie, petite enfance) et l'affirmation dans ces nouveaux statuts de l'économie touristique du Territoire Beaume Drobie.

Elle informe aussi l'assemblée qu'à compter de 2010, une nouvelle fiscalité sera mise en place (Taxe Professionnelle Unique –TPU- ainsi que la fiscalité additionnelle).

Elle précise à l'assemblée que la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie a une vraie volonté d'élaborer une politique touristique.

Les nouveaux statuts de l'Office Intercommunal de Tourisme, sous forme de régie, ont permis la mise en place d'un Conseil d'Exploitation composé d'un collège d'Elus (11) et d'un Collège de Représentants Professionnels des secteurs d'activités liés au tourisme (10).

Ce fonctionnement a pour but de mettre en œuvre une politique touristique concertée.

Les professionnels du tourisme sont investis désormais dans la démarche.

Hubert LEPOITEVIN donne ensuite la parole à **Maryline BERNARD**, Responsable du service tourisme pour la présentation du bilan 2009 et actions 2010

- Projection du POWERPOINT

Durant la projection, **Hubert Lepoitevin**, vice président de la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie, insiste sur le Code du Tourisme et précise à l'assemblée que le tourisme et, notamment la régie, sont soumis à ce code.

Il fait lecture du code du tourisme et de l'article L133-3 pour sensibiliser les membres de l'assemblée au travail d'un office de tourisme.

Petit arrêt dans la présentation : l'assemblée s'étonne des chiffres données sur la diapo du parc d'hébergements en France (données 2007), en effet l'accueil chez l'habitant est à l'heure actuelle beaucoup plus répandu sur le territoire. Il serait bon de demander les nouvelles données chiffrées auprès du TACT APS.

Information sur le Contrat Territoire Touristique de Loisirs Adaptés aux handicaps

Régine LEMESRE, Vice Présidente en charge du dossier, informe les participants

De la candidature commune SIDET des VANS, commune de Beaulieu, BEAUME DROBIE à l'appel à projets lancé par la Région début 2009. Cette candidature a été agréée et devrait permettre de bénéficier d'une subvention importante à hauteur de 800 000 € , pour financer des projets publics ou privés destinés à faciliter l'accès aux hébergements, sites et activités de pleine nature de la Garrigue aux Cévennes.

Pour Beaume Drobie un certain nombre de projets ont déjà été identifiés (accès bassin piscine la Perle d'Eau, création d'un parcours santé découverte adapté à Chandolas, aménagement site du Petit Rocher à Joyeuse, ainsi que d'autres qui doivent faire l'objet de validation du Comité Technique (constitué de volontaires, Elus, représentants d'associations ou

d'établissements liés au handicap). Les professionnels, hébergement, activités, services qui veulent s'engager dans cette démarche peuvent encore présenter leurs projets.

Un Comité de Pilotage commun aux deux structures étudiera les dossiers à soumettre au pré audit ordonnancé par la Région au cours du premier semestre 2010 pour réalisation jusqu'en 2013.

Cette action est intéressante pour notre territoire, les projets qui seront réalisés seront utiles à de nombreux publics extérieurs et locaux.

A l'issue de la projection

Tour d'horizon auprès des personnes réunies ce soir

Sylvie Labriet (chambres d'hôtes La Petite Cour Verte sur Beaumont) donne une information à l'assemblée sur la taxe forfaitaire de séjour.

Elle est inscrite au registre du commerce et reverse donc annuellement la TVA sur les recettes de ses chambres d'hôtes, du fait que la taxe de séjour soit incluse dans ses tarifs elle précise qu'elle paye en plus de la TVA sur cette taxe !!

Mr Trouillas (Camping le Vignal) réagit également sur la Taxe de séjour et précise que les hébergeurs de Lablachère ont subi une forte augmentation de cette taxe depuis l'adhésion de leur commune à la Communauté de Communes.

Hubert Lepoitevin répond à Mr TROUILLAS en faisant un historique de l'instauration de cette taxe qui avant d'être forfaitaire était au réel donc soumis à déclaration. En 1999, la CdC a voté le passage au système forfaitaire pour réduire les pertes liées à un grand nombre de déclarations sous-estimées.

Il précise aussi la disparité des tarifs qu'il a fallu réajuster par rapport à l'ensemble des 14 communes déjà membres.

Afin de réduire le déséquilibre entre les communes, il a donc été décidé de lisser la TFS sur les 17 communes.

Mr Lepoitevin rappelle que le développement touristique du Pays Beaume Drobie est financé à 50% par la taxe de séjour et à 50% par le budget général de la collectivité.

2^{ème} partie de réunion

Afin d'élaborer une politique touristique du territoire, le conseil d'exploitation de la régie du tourisme a envisagé un « séminaire du Tourisme » fin janvier/début Février 2010 et sollicite l'assemblée en proposant aux personnes présentes d'indiquer sur papier libre 3 mots ou expressions à une réflexion « **L'avenir du Tourisme en Pays Beaume Drobie ?** »

Profitant de cette petite pause, **Mme Pujade** intervient sur le projet de l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet (ERGC) et rappelle qu'il faut s'intégrer à ce projet et travailler déjà dessus.

Alain Mahey précise qu'il ne faut pas oublier le mot « Chassezac » et cette zone qui est stratégique, sur le territoire Beaume Drobie, pour l'accueil des vacanciers.

Après avoir collecté l'ensemble des bulletins, **Maryline Bernard** fait lecture à voix haute de ceux-ci.

Sylvie Labriet réagit à cette initiative et précise que si l'on veut faire du développement touristique sur le territoire il faut avant tout :

- Trouver une stratégie touristique
- Savoir qui on est ?
- Le sait t-on ?
- Que voulons-nous ?
- Nos atouts
- Se connaît-on ?
- Se reconnaît-on ?

Françoise Pujade réagit à cette intervention :

« A ce jour nous n'avons aucune politique touristique, le but de cette réunion est de construire avec les professionnels, c'est le début du travail. Il faut travailler ensemble, protéger notre territoire, il faut allonger la saison, étudier la question du manque d'eau, accueillir dans d'autres conditions. C'est un travail de longue haleine et la priorité reste pour l'instant l'espace de restitution de la Grotte Chauvet qui prévoit des enjeux importants (1^{ère} zone, 2^{ème} zone...) ».

Gilles Crémades, prestataire d'activités plein air, insiste sur la clientèle drainée par son activité, (clientèle de qualité), moins nombreuse et qui fuit le tourisme de masse sur la zone de Vallon Pont d'Arc au profit de notre territoire.

Bernard Pujade (hébergeur sur la commune de Ribes) répond à la dernière intervention de Sylvie LABRIET. Il précise qu'il faut réfléchir à ce tourisme de masse et que nous devons nous positionner pour drainer une clientèle de qualité en quête d'éco-tourisme, de beauté des paysages... et intégrer la population locale.

Nathalie Tourre (commerçante sur Joyeuse) précise que ce tourisme de masse fait vivre l'économie locale et précise que sans le tourisme il n'y a pas d'activité !

Ne peut on peut être pas revoir le calendrier scolaire national dont nous dépendons tant pour élargir notre saison.

Françoise Poujade

Il faut être réactif

Il faut trouver un équilibre entre tourisme, agriculture, commerce

Si on continue un développement trop massif, on fait une erreur.

Dans l'avenir il faut réfléchir entre l'interaction d'une forme de tourisme et d'une autre

Le pic de juillet août ne peut être évité, il faut déjà arriver à fidéliser les clients qui fréquentent notre zone.

Il ne faut pas travailler en opposition.

Sylvie Labriet

L'avenir du tourisme en Beaume Drobie doit s'affirmer

Ayons notre propre personnalité, propre à notre territoire

Françoise Poujade

Le message politique à ce jour doit être fait ensemble

Il ne faut pas perdre de temps mais le changement prend du temps

Hubert Lepoitevin réagit sur ce tourisme de masse

Il a un coût pour la CDC (stations épurations, collectes des déchets, infrastructures...) et qu'il va falloir dans les années à venir trouver les financements pour pallier à des manques en matière d'installation pour faire face à ce tourisme de masse. D'où l'utilité d'allonger la saison

En effet si la population est multipliée par 10 même pour 1 mois il faut que les équipements soient dimensionnés pour cela.

Accueillir des gens c'est faire attention à l'eau, aux déchets, aux routes.

Le tourisme a donc un coût réparti sur l'ensemble de la population

Françoise Poujade

Il y a 10/20 ans nous avons construit le tourisme autour de l'eau. Le constat est fait que nous devons impérativement élargir la saison, on ne le fera pas sans les restaurateurs, les hébergeurs, les commerçants etc...

Comment mettre en valeur notre territoire ? Il faut le protéger.

Il faut élargir la saison en accueillant dans de bonnes conditions.

Comment on s'entend ensemble sur le territoire ? il faut travailler en collaboration, en réseau.

Il faut également s'entendre avec « nos voisins »

L'histoire de Chauvet bouscule, Qui est-on dans l'arrière pays ?

A t-on envie d'être la deuxième ou troisième zone de Chauvet ?

A la fois c'est bien que le territoire attire mais en même temps comment bien accueillir ?

Il est important et vital d'élargir la saison.

Alain Trouillas (camping du Vignal à Lablachère) réagit en précisant qu'il faut arriver à fidéliser notre clientèle sur le hors saison car il y a une grosse concurrence et l'allongement de la saison est un problème pour beaucoup de destinations, les tarifs attractifs ne suffisent plus

Sylvie Labriet insiste sur la notion de politique touristique par rapport au tourisme de masse :

« Il faut savoir ce que l'on veut et ce que l'on ne veut pas ?

Il faut oser ! Affirmons-nous ! Ayons notre personnalité ! »

Hubert Lepoitevin

Si on arrive à faire travailler les acteurs en réseau et que l'OIT soit le nœud de cet échange, cela créera une dynamique

Le réseau sera l'avenir du territoire

L'identité locale peut permettre de créer la vraie identité d'un territoire

Les atouts culturels sont importants (exemple @rdech en direct)

Le mot de la fin

Françoise Poujade insiste sur le fait que nous devons travailler ensemble commerçants (premiers prescripteurs du territoire selon Nathalie Tourre), hébergeurs, prestataires d'activités, organisateurs d'événementiels, élus ...

Mr Lardon cite des exemples d'incohérence entre différentes actions menées et ajoute qu'il faut élaborer des objectifs communs.

Mme Poujade remercie l'assemblée.

Fin de séance à 23h30